

Service de Chirurgie Orthopédique et
Traumatologique
Centre Hospitalier de Versailles
177 rue de Versailles 78150 Le Chesnay

Pour plus d'informations:

www.versailles-orthopedie.com



Prise de rendez-vous:

01 39 63 87 64 (Secrétariat)

01 39 63 89 52 (Consultation privée)

Par mail : www.ch-versailles.fr



Centre Hospitalier de Versailles

PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTEOARTICULAIRES AU CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES (INFORMATION GENERALE)



Unité Dominique Larrey
Responsable Dr Ph. BOISRENOULT
crioacversailles.chv@ght78sud.fr

01 39 63 95 66

www.versailles-orthopedie.com

Pourquoi est-on hospitalisé au CRIOAC ?

Le **Centre de Référence des Infections Ostéo-articulaire Complexe (CRIOAC)** de Versailles est **l'un des 6 centres spécialisés labellisés** pour le traitement des infections ostéo-articulaires en Ile de France.

Cette **unité spécialisée (Unité Dominique Larrey)** est **multidisciplinaire médico-chirurgicale**. Elle a pour but de prendre en charge les **patients adultes atteints d'infection ostéo-articulaire**. Ces dernières peuvent survenir de façon précoce ou tardive après une intervention sur les os ou les articulations, après un traumatisme ou de façon plus rare, de façon primitive sans contexte extérieur.

Si cette unité est destinée à prendre en charge les cas les plus complexes, elle peut être également amenée à traiter des cas plus simples.

La prise en charge d'une infection ostéo-articulaire est toujours médico-chirurgicale. Elle nécessite l'intervention d'un chirurgien pour réaliser le **nettoyage chirurgical** de l'infection et la reconstitution de l'os quand cela est nécessaire, puis la prise en charge médicale par un infectiologue spécialisé pour adapter et gérer le **traitement antibiotique**, déterminé après analyse des germes responsables par un laboratoire de bactériologie spécialisé.

La décision d'hospitalisation au CRIOA

L'hospitalisation au CRIOA peut se faire soit après une consultation classique, soit en urgence, à partir des urgences du CH de Versailles ou de l'établissement dans lequel vous étiez pris en charge. Cette décision peut pour les patients extérieurs au CH de Versailles être prise après concertation avec votre chirurgien initial ou votre rééducateur.



Les étapes de votre hospitalisation

Selon votre mode d'admission, l'ordre des étapes de l'hospitalisation peuvent changer mais elle comporteront toujours:

L'annonce de l'infection: elle est en général effectuée par un chirurgien. Cette annonce est en règle, redoutée par les patients et leur proches, car il s'agit en cas de complication post-opératoire, d'une complication considérée comme sévère. Il faut néanmoins garder à l'esprit que bien prise en charge, cette complication va le plus souvent guérir avec un taux de succès de 85 à 90% après un premier traitement. Par ailleurs, un traitement précoce et correct peut limiter ou annuler les risques de complications fonctionnelles qui grevaient ces infections, il y a encore quelques années.

La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)

Cette réunion qui réunit l'ensemble des praticiens en charge de votre cas va décider et mettre en œuvre votre traitement médical (antibiothérapie) et chirurgical, et les ajustements nécessaires selon l'évolution de votre état de santé.

Les étapes de votre hospitalisation

La consultation avec l'équipe d'infectiologie?

Lors de votre hospitalisation, les membres de **l'équipe d'infectiologie ostéo-articulaire**, prendront en charge votre traitement médical (**antibiothérapie**) et son **adaptation** à votre état de santé initial et à vos antécédents. Cette première consultation est donc capitale pour votre guérison et pourra déboucher sur des demandes d'examens complémentaires plus ou moins spécialisés pour faire le point sur votre état de santé ou chercher des causes ayant pu favoriser l'infection dont vous êtes atteint, et qui devront être également traitées.

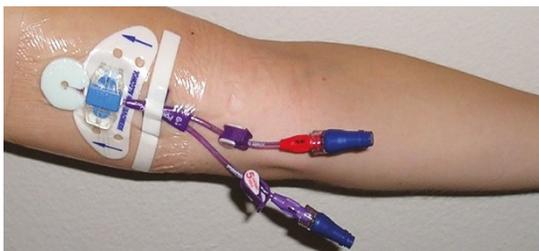


La Chirurgie?

La **guérison** de votre infection va nécessiter **au moins un geste chirurgical** plus ou moins important, selon le type d'infection et les lésions constatées. Cette chirurgie sera effectuée par un **chirurgien senior** du service d'orthopédie, qui sont tous formés à ces prises en charge. Elle est réalisée dans le respect des différentes recommandations de prise en charge, qui sont régulièrement actualisées. Cette chirurgie sera précédée d'une consultation d'anesthésie.

Le traitement antibiotique?

Un traitement antibiotique est nécessaire pour compléter l'action de la chirurgie. Il est probabiliste jusqu'à l'analyse des prélèvements opératoires, puis secondairement adapté. Il doit être **prolongé selon la situation de 3 semaines à 3 mois**. Selon le microbe identifié, il peut être donné par voie orale ou veineuse, sans préjuger de la gravité du ou des germes.



Le suivi en hospitalisation:

L'hospitalisation est souvent assez longue (en moyenne, 15 jours). Ce délai est nécessaire pour analyser de façon correcte, le ou les germes responsable de votre infection (avec le laboratoire de bactériologie) et donc d'optimiser le traitement médical et de surveiller sa tolérance. Elle a également pour but de rechercher et le cas échéant débiter le traitement de pathologies ayant pu favoriser la survenue de l'infection. Ce suivi comporte des visites régulières de infectiologues, des chirurgiens et des examens complémentaires biologiques et radiologiques.

Le suivi après l'hospitalisation:

Dans les suites de votre hospitalisation, vous serez suivi durant toute la durée du traitement antibiotique avec des examens biologiques et des consultations de contrôle. Après la fin du traitement antibiotique, un **suivi orthopédique prolongé pendant 2 ans** est nécessaire pour dépister toute récurrence infectieuse ou complication orthopédique, qui diminuent notablement plus on s'éloigne de la fin du traitement.